



RÉSEAUNANCES

Trimestriel de Culture & Développement - n° 90



SOMMAIRE

Journée réseau : le prix de l'alimentation, un enjeu collectif Les Biolles, loisirs et culture : La Marche-Expo Quand une loi est mauvaise, il faut la changer Chronique d'Arnaud Crutzen, Animateur	4
	8
	10
Recettes de l'atelier cuisine interculturelle de Pascale	12











RÉSEAUNANCES - revue trimestrielle publiée avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles **Crédits photos/illustrations** : Photographies © Culture & Développement, page 11 : unsplash.com **Editeur Responsable** : Thibaut Creppe, rue du Beau-Mur 50 - 4030 Liège communication@cultureetdeveloppement.be

CULTURE & DÉVELOPPEMENT asbl

Réseau associatif reconnu en Education Permanente réunissant six associations de Bruxelles et de Wallonie.

Siège social : Rue du Beau-Mur 50, 4030 Liège - T 04 358 04 27

www.cultureetdeveloppement.be



ÉDITO

Dans ce numéro, on vous parle de la « Journée réseau », belle journée du mois de mai où le groupe d'animation de Culture & Développement a réuni toutes les sections du réseau ainsi que Gaëlle Peters du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté pour réfléchir et témoigner sur le thème du « prix de l'alimentation, un enjeu collectif ».

En page 8, vous trouvez un article sur Les Biolles, loisirs et culture, un groupe du réseau De Bouche à Oreille, qui organisait sa « Marche-Expo » à Thimister en mai dernier. L'occasion de partager, en plein air, des oeuvres réalisées pendant le confinement (voir photo en couverture).

Arnaud Crutzen, animateur à la Docherie (Charleroi), vous emmène ensuite en page 10 pour une chronique sur une animation du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté concernant le statut co-habitant pour les personnes bénéficiant d'allocations sociales.

Enfin, comme depuis quelques numéros, vous trouverez de quoi inspirer votre assiette grâce aux recettes de l'atelier cuisine interculturelle de Pascale, animatrice à Châtelineau (p. 12).

Bonne lecture

Thibaut Creppe Rédaction Communication



JOURNÉE RÉSEAU LE PRIX DE L'ALIMENTATION UN ENJEU COLLECTIF

Le 23 mai 2022, le groupe d'animation de Culture et Développement a organisé une « Journée Réseau » au potager collectif de Châtelineau. Gaëlle Peters, responsable ressources et agent de développement au Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, s'est joint à la journée. Elle nous a présenté le travail et les missions du RWLP*.

Cette « journée réseau » avait été pensée sur le thème du prix de l'alimentation. Nous voulions réunir des gens (participant·es à nos activités, bénévoles, travailleurs·euses) dans un même lieu pour récolter et confronter des témoignages concrets sur ce thème. Une soixantaine de personnes se sont ainsi rassemblées à Châtelineau pour partager une journée de réflexion commune.

Comme Gaëlle Peters (RWLP) nous l'a bien expliqué en introduction de la journée, parler du prix de l'alimentation, vouloir trouver des solutions concrètes sur ce thème, c'est aborder un éventail d'autres sujets qui entrent directement en jeux. Ainsi, il est question de se lutter sur divers fronts à la fois, d'établir une véritable lutte structurelle contre la pauvreté, et le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté ne manque certainement pas d'idées à ce sujet.

Florilèges de thèmes abordés au cours de cette belle journée d'éducation permanente :

Cantines scolaires gratuites. Le réseau Wallon de lutte contre la Pauvreté défend l'idée des cantines scolaires gratuites. Les repas gratuits pour les enfants soulagent les parents quant à l'organisation familiale et réduisent les inégalités au moment du repas. De plus, cela permet de penser un soutien régulier aux producteurs locaux si les produits sont sélectionnés dans une logique de circuit-court.

Logement : encadrement des loyers. En toute logique, si nous manquons d'argent pour nous offrir l'alimentation de qualité de notre choix, c'est que nous devons répartir nos dépenses sur plusieurs factures. Le loyer, bien entendu, fait partie des priorités. Sur ce thème, beaucoup ont insisté : un loyer plus abordable,

*Le RWLP rassemble des associations de Wallonie qui veulent que tous les citoyens disposent de Droits leur permettant de vivre dans des conditions correctes ; Que Chacun quelque soit "son potentiel de départ" puisse accéder à ces Droits et les exercer. Le Réseau développe des actions collectives socio-politiques pour agir sur les politiques structurelles afin d'éradiquer la pauvreté, notamment par une répartition équitable-solidaire et collective des Richesses (matérielles, accès aux savoirs, tissus relationnels, participations citoyennes, etc.). Le Réseau cherche à 'atteindre ces objectifs avec tous les acteurs de la société civile et publique dans une préoccupation de pratique démocratique, et ce en facilitant/favorisant la participation active des personnes les plus concernées, soit celles qui connaissent la pauvreté, l'appauvrissement, la précarisation, l'exclusion.





c'est un budget alimentation qui augmente. Nous avons évoqué, par exemple, la défense des projets de construction de logements sociaux (qui pourraient être à basse énergie par exemple). Beaucoup ont aussi insisté sur les bâtiments laissés à l'abandon dans leurs quartiers: Pourquoi construire de nouveaux logements alors qu'il y a tant de maisons vides ? C'est absurde!

Dans cette question du loyer, intervient aussi celle du **statut cohabitant**. Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté prend à bras le corps, depuis plusieurs années, la lutte contre ce statut. Dénoncé depuis des années pour son caractère injuste - en particulier pour les femmes, ce statut de cohabitant veut que soient attribuées des allocations de sécurité sociale différentes selon que l'allocataire soit chef de ménage, isolé ou cohabitant ; le cohabitant ou la cohabitante sans charge de famille percevant une allocation moindre que la personne isolée.

Ce statut paraît absolument inadapté aux modes de vie actuels. Le coût des logements, la préservation de l'environnement, les colocations et habitats groupés (où cohabitent parfois des gens sans aucun lien de parenté ou sans rapport affectif), par exemple, sont autant de raisons de lutter contre ce statut. Statut qui, du reste, décourage la solidarité et l'entraide

puisqu'il contribue à isoler les gens dans des habitats séparés (voir aussi chronique d'Arnaud Crutzen en page 10).

Quant au **prix de l'alimentation**, nous avons bien sûr évoqué le problème des **producteurs**. Notre thématique « Ecologie, production & consommation » se veut justement un espace d'attention particulière à ce problème. Il ne s'agit pas en effet d'obtenir des produits de qualité pour un moindre prix, mais bien pour un prix qui soit juste tant pour le consommateur que pour le producteur. De là, nous avons abordé la question de la sécurité sociale alimentaire.

La Sécurité Sociale Alimentaire, c'est un projet encore à l'étude, initié en France par le collectif « Pour une sécurité sociale de l'alimentation » en 2019. L'idée, c'est que chaque individu (ou les parents pour les mineurs d'âge) recevrait de l'argent (on parle de 150 euros) qui permettrait l'achat de produits alimentaires conventionnés. Le projet serait financé grâce aux cotisations de tous les citoyens. Ces cotisations seraient versées à des caisses de sécurité sociale gérées à échelle locale. Les membres d'une même caisse détermineraient alors les critères de sélections de produits (circuit court, local, bio...).

Mais la concrétisation d'un tel projet se heurte à une série de difficultés. Mathieu Dalmais, agronome français et figure de proue du projet, explique que plusieurs propositions ne sont tout simplement pas applicables dans le cadre du Traité Constitutionnel Européen (Traité de Lisbonne) puisqu'elles porteraient atteinte à l'organisation des marchés européens.

Jean-Yves Buron, coordinateur régional Action Vivre Ensemble Liège, dressait un état des lieux de la Sécurité Sociale de l'alimentation en 2021¹ et évoquait la problématique de notre système à plusieurs vitesses. En effet, au niveau de la production: on se retrouve actuellement avec d'un côté les petits maraîchers (petit salaires) qui subissent le marché et de l'autre les multinationales (grands profits) qui dictent le marché. Quant au niveau de la consommation : il y a d'un côté une classe moyenne aisée qui peut s'offrir des produits de qualité de son choix, et de l'autre les plus précaires qui se contentent des produits discounts des supermarchés. Il résulte de ces oppositions, de ses différentes vitesses, que tout le monde semble trouver de quoi remplir son frigo à la hauteur de son portefeuille. Or, loin d'être une bonne nouvelle, c'est bien ici que le bât blesse : le système prospère en ne résolvant pas les inégalités dont il se nourrit.

C'est pourquoi d'ailleurs il faut être vigilant face à tous ces projets de facilitation d'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs, ou ces aides à la mise en place de coopératives de production ou de commercialisation, etc. Bien que souhaitables, tous ces projets n'ont pas la capacité économique et politique de renverser le système agro-industriel, trop puissant. Ils finissent donc par renforcer une vision néolibérale, celle qui se réjouit de voir se multiplier les offres sur le marché, qu'importe les inégalités.

1 BURON Jean-Yves, *Une sécurité sociale de l'alimentation*, Action Vivre ensemble, Analyse 2021, n°11.

Quant aux colis alimentaires, ils semblent participer de la même logique. Quand ils devraient n'être que temporaires, offrir une solution d'urgence, ils deviennent permanents et les bénéficiaires ne se voient pas offrir d'autre horizon que celui de s'en contenter, jour après jour. Le système n'a plus à se préoccuper d'eux, puisqu'ils trouvent de quoi manger, et qu'importe s'il s'agit des produits que tous les autres n'auront pas voulu, périmés ou de mauvaise qualité. Gare d'ailleurs à celui ou celle qui s'en plandrait, accusé·e sur le champ d'une exigence que sa précarité lui interdit sans doute par les mêmes qui l'accuseraient d'un mangue d'éducation à la diététique... On rappellera ici, avec les mots de Christine Mahy, que les gens qui vivent dans la précarité (...) savent qu'ils mangent de la merde en général². Le RWLP propose, à ce sujet, de défendre un « accueil inconditionnel » par les CPAS, un accès rapide à ces colis et un renfort de la mission d'accompagnement social, plutôt que du contrôle social. Il faut en effet trop souvent et trop longtemps - montrer patte blanche, se rendre « légitimes » à recevoir ces colis... mais les estomacs n'ont que faire de la paperasse administrative. Et puis il faut évoquer le sentiment de honte partagé par beaucoup de bénéficiaires de colis alimentaires. Faciliter l'accès, défendre le droit à l'alimentation, c'est aussi rendre de la dignité à celles et ceux qui se trouvent déjà humiliés par le système.

Comme l'écrit encore Buron, « le travail de sensibilisation autour de la Sécurité Sociale Alimentaire sert plutôt à faire réfléchir les gens, proposer une boussole ou un idéal à suivre ». C'était bien là l'intention de notre journée, au-delà de l'enthousiasme réel à croiser nos réalités de vie, à faire se rencontrer les publics différents de notre réseau, nous avions à construire, ensemble, une boussole commune.

² DE BOUVER Emeline et DE MONGE Camille, La transition par/pour les riches? Quelques pistes de réflexion, article paru dans le magazine de la FUCID, Focus, Avril 2019, pp. 5-8

Notre groupe d'animation remercie toutes les personnes présentes durant cette belle journée et se réjouit de les retrouver pour la suite de ces réflexions ! Ensemble vers des solutions collectives, ensemble pour un autre monde !







Le saviez-vous ? Manger les riches : une vieille idée !

Parmis les pistes de solutions évoquées lors de notre Journée Réseau sur le prix de l'alimentation, certains ont évoqués l'idée de manger les riches...

« Quand le peuple n'aura plus rien à manger, il mangera le riche. » Cette citation est attibué à Jean-Jacques Rousseau, écrivain et philosophe de langue française (1712-1778). En fait, c'est Pierre-Gaspard Chaumette, porte parole des sans-culottes, qui l'attribue à Rousseau dans son discours prononcé le 14 octobre 1793 (Révolution française). Au XXe siècle, l'expression a été beaucoup utilisée à cause de l'augmentation de l'égalité de revenus.

Il y a peu, en France, on a réentendu ce slogan anticapitaliste lorsque Pierre-Jean Chalençon, homme d'affaire français, avait été accusé d'organiser de grands buffets clandestins avec des ministres d'Etat alors même que le peuple était confiné pour lutter contre le COVID19.

Mangeons les riches, puisqu'ils nous bouffent... Bon appétit!



LES BIOLLES, LOISIRS ET CULTURE



Les Biolles, loisirs et culture, c'est un groupe du réseau de Bouche à Oreille. Depuis plus de 20 ans, l'asbl propose un projet spécifique dans la région de Verviers s'adressant à toute personne présentant un handicap mental, sensoriel et/ou physique, ainsi qu'à toute personne intéressée par ce projet.

Chacune des activités est un contexte de vie où la personne accueillie va pouvoir s'épanouir au travers d'activités de bien-être, sportives, de loisirs et des projets qui touchent davantage à la culture. Et ce, quel que soit son âge et en tenant compte des besoins spécifiques ainsi que des compétences de chacun. A travers les activités, l'asbl travaille l'autonomie des bénéficiaires : ainsi, ils passent d'un statut d'assistés à des personnes responsables et actrices de leur projet.

Cette année, au mois de mai, les Biolles nous ont donné rendez-vous pour une « marche-expo ».

Un cycle d'ateliers « Le coronavirus » a été mis en place et a mis en avant l'importance de participer à l'effort collectif et d'appliquer les gestes citoyens qui nous protégeraient tous en cette période particulière. L'objectif, c'était d'aborder l'impact du confinement sur notre vie quotidienne, sur notre santé et nos espaces d'expressions. Ensuite, l'idée était de partager les témoignages recueillis au plus grand nombre.

Ainsi, les oeuvre - peintures, collages, textes, photogaphies... - ont été exposées en plein air. Un parcours fléché a été mis en place et tous les membres et les habitants des environs ont été conviés à l'événement.

A noter aussi qu'en 2021, l'asbl avait déjà commencé ce processus de création et de réflexion sur le confinement. Des oeuvres avaient d'ailleurs été affichées à la Cité Miroir (Liège) lors de l'exposition Pan'Art, dont l'ambition était de mettre en valeur des oeuvres réalisées par des personnes porteuses d'un handicap.



LA MARCHE-EXPO

Au temps du confinement, je n'ai plus vu personne au début,

Mon fils ou ma fille m'apportait les courses et les mettait dans le garage où elles restaient quelques heures avant que je les range. On se faisait coucou par la fenêtre...

Heureusement j'avais le téléphone. Il a chauffé celui-là:

Je ne me sentais pas trop seule.

A la Toussaint, c'était bizarre. D'habitude, tout le monde vient chez moi, mais là, je les ai tous vu par la fenêtre et séparément.

L'ai regardé la messe à la télé.

Simone Keutgens

91 ans au début du confinement.



Un jeu de société sur le thème du Covid. créé par les membres des Biolles



Affiche des membres des Biolles Marche-Expo

J'ai conscience d'avoir vécu une situation privilégiée. Je vis dans un habitat groupé, à la campagne. Mon confinement n'a pas été celui des personnes habitant dans un appartement en ville, sans accès à l'extérieur, mais aussi des personnes vivant seules, dans ma rue peut-être. C'est là une confirmation de la valeur du collectif, de son rôle de soutien dans les moments difficiles. Et il a joué, pour moi, un rôle important dans mon confinement.

Maxime Bultot



QUAND UNE LOI EST MAUVAISE, IL FAUT LA CHANGER

CHRONIQUE D'ARNAUD CRUTZEN, ANIMATEUR

Ce 14 juin, nous avons organisé en partenariat avec plusieurs associations actives sur le territoire de la Docherie et le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP), une animation sur le statut co-habitant pour les personnes bénéficiant d'allocations sociales.

Arrivé sur place tôt le matin, l'animateur du Réseau Wallon est déjà en train de décharger sa voiture avec un collègue. Pendant qu'on s'occupe de faire du café, il monte un boulier géant en bois. Une fois les tonnelles mises en place, il ne nous reste qu'à attendre les personnes que nous avions mobilisées dans le quartier les semaines précédentes. Les retours étaient positifs, c'est un sujet qui concerne les gens avec qui nous travaillons. Nous espérons une trentaine de personnes présentes mais nous savons que, depuis le Covid, la mobilisation se fait plus difficile.

Personnellement j'espère voir une ou deux personnes avec qui j'avais discuté une semaine plus tôt à « Espace Jeune ».

Puis les gens arrivent, la plupart accompagnés par une travailleuse sociale, une grosse quinzaine au total, moins qu'espéré mais c'était plus que suffisant pour le bon déroulement de l'activité. Les personnes présentes sont toutes des femmes de différentes tranches d'âge, certaines issues de l'immigration. On peut prendre un croissant avec son café ou son thé, et ça peut commencer.

L'introduction esquisse d'abord les différentes possibilités pour les citoyens d'influer sur les décisions prises par les gouvernements, on passe de la pétition à la désobéissance civile, en passant par le plaidoyer, la grève et la manifestation. On fait le point sur les

possibilités de proposer des lois directement au parlement. On se rappelle qu'on a collectivement du pouvoir pour transformer les lois injustes. On prend l'exemple de la campagne « In my Name » à laquelle a participé Culture et Développement.

Après une courte pause, on reprend sur un mode plus participatif et on s'attaque au statut cohabitant. On présente le grand boulier en bois : il s'agit d'essayer d'évaluer les revenus d'une personne en fonction du type d'allocation qu'elle reçoit (chômage, revenus d'intégration (CPAS), mutuelle), et son statut (isolé, cohabitant, chef·fe de ménage) et, dans un deuxième temps, de comparer ces revenus avec le seuil de pauvreté.

La pauvreté peut être mesurée par de nombreux indicateurs différents. Dans le cas présent on parle du seuil de pauvreté monétaire comme seuil de revenu équivalent aux 2/3 du revenu médian en Belgique. Plus simplement si on classe un par un les belges de la personne avec le moins de revenu à la personne qui a le plus de revenu net lié à un travail salarié à temps plein et qu'on regarde la personne qui se trouve pile au milieu de la file on obtient le revenu médian, (1930) et en multipliant par 2/3 on le seuil de pauvreté : 1.287 pour une personne seule.

Ici pas vraiment de surprise, parmi les personnes présentes : plusieurs bénéficient d'allocations sociales et sont très au fait de la difficulté de vivre avec leurs revenus. On connaît les montants presque à coup sûr. On peut aussi dire ce qu'on pourrait perdre si on était considéré comme co-habitant·e. Il saute

10

aux yeux assez vite que les minimas sociaux se situent sous le seuil de pauvreté. Et qu'avec un revenu équivalent au seuil de pauvreté, en étant locataire, il est difficile de nouer les deux bouts. Il se crée un moment de partage sur la réalité de chacune, ou de leurs proches. C'est aussi pour moi l'occasion de partager la complexité qu'ajoute le statut cohabitant aux personnes qui vivent en collocation. Le statut cohabitant détricote la solidarité entre les gens à la place de les renforcer.

L'animation se clôture par une brève description du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté de la suite de cette mobilisation. L'objectif est de placer l'individualisation du droit, autrement dit la suppression du statut cohabitant au programme des différents partis politiques pour les prochaines élections. Les prochaines étapes sont un grand recueil de témoignages à l'échelle de la Wallonie qui seront mise en forme dans le courant de l'année pour être présentée en 2023. Ou de nombreuse actions seront mise en place pour faire bouger les choses. On vise à la disparition du statut cohabitant, à l'horizon de la prochaine législature. Et cette suppression fait partie d'une une stratégie pour augmenter les revenus d'une partie de la population touchée par la pauvreté.

> Arnaud Crutzen Animateur





RECETTES DE L'ATELIER CUISINE INTERCULTURELLE DE PASCALE



Sirop de fleurs de sureau par cheffe Pascale

Un sirop qui sent bon le printemps! Attention de bien utiliser des fleurs de sureau noir et pas de sureau hièble. Le sureau noir a un tronc avec du bois, ce qui n'est pas le cas du sureau hièble. Au moment de la cueillette, on veillera à choisir des fleurs sans parasites (pucerons, etc.). Pensez aussi à la biodiversité: ne prenez pas toutes les fleurs!

Ingrédients

- 13 ombelles (fleurs) de sureau noir
- 600g de sucre de canne (cela donnera un sirop bien sucré qui peut être gardé plus longtemps. Ne pas hésiter cependant à diminuer la quantité de sucre de moitié si on l'aime moins sucré!)
- ½ litre d'eau
- 1 citron bio (on l'utilise avec la peau!)

Recette

Couper les tiges vertes des fleurs et les jeter. Mettre les fleurs dans une casserole avec le sucre, l'eau et le citron coupé en 4 morceaux, recouvrir d'un couvercle. Faire bouillir le tout pendant 15 minutes. Laisser infuser le sirop à température ambiante pendant 4 jours. Filtrer soigneusement le sirop. Faire bouillir puis mettre directement en bouteilles.

Note: Il existe plein de recettes différentes pour ce sirop. Par exemple, l'infusion peut se faire à froid pendant 24h avant de retirer les fleurs et de faire bouillir. Amusez-vous à les tester:-)





Fatteh (plat syrien) par chef Najib

Le fatteh est un plat qui se mange généralement au restaurant en Syrie. Le plat de base est végétarien mais on peut ajouter du poulet.

Ingrédients de base

- Pain syrien
- Pois chiches (secs ou cuits pour plus de rapidité)
- Beurre
- Samné (beurre clarifié)
- Noix de cajou, amandes, pignons de pin
- Huile de friture (maïs ou tournesol)
- Yaourt
- Tahiné (pâte de sésame)
- Citrons
- Ail
- Cumin
- Piment doux
- Sel
- Persil plat
- Menthe
- Tomates
- Concombres
- Jeunes oignons
- Poivrons
- Salade

En option

- Aubergine
- Poulet frit
- Grenade (fruit)



Recette

Si on utilise des pois chiches secs : tremper les pois chiches dans de l'eau pendant 24h. Bien les rincer. Les faire bouillir dans de l'eau pendant 6 à 10h en écumant au fur et à mesure.

Couper le pain syrien en morceaux de 3 à 6cm. Frire le pain dans l'huile. Réserver.

Mixer une bonne partie des pois chiches. Ajouter le yaourt, le tahiné, l'ail, le jus des citrons, le cumin et un peu de sel et bien mélanger. Réserver.

Faire cuire l'autre partie des pois chiches dans du beurre. Réserver.

Faire frire les noix dans le beurre avec du samné. Réserver.

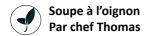
Couper l'aubergine en petits morceaux et la faire frire dans l'huile. Réserver.

Couper les légumes crus et les aromates en petits morceaux. Réserver.

Couper le poulet frit en petits morceaux. Réserver.

Disposer les différentes préparations sous la forme d'un buffet.

Pour se servir : mettre dans le fond de son assiette des pains frits. Par dessus, mettre des pois chiches, puis la sauce aux pois chiches. Mettre par-dessus des noix frites, des légumes, des aromates, du poulet, des graines de grenade et du piment doux. Déguster :-)



Préparation : 5 min - Cuisson : 30 min

Ingrédients

- 9 gros oignons
- 30 gr. de beurre
- 3 c.à.s de franie de froment
- fromage râpé
- huile d'olive
- 1 cube de bouillon (facultatif)
- 1 Badjawe bien fraîche (facultatif)
- sel, poivre



Recette

Epluchez tous les oignons, hachez-en 6 grossièrement, émincez les 3 derniers en fines lamelles.

Dans une casserole, faites fondre 25 gr. de beurre. Une fois fondu, ajoutez les oignons. Faites-les suer jusqu'à ce qu'ils soient translucides puis saupoudrez de farine, mélangez et ajoutez 1L d'eau. Quand l'eau bout, ajoutez le bouillon (facultatif). Laissez mijoter à feu doux pendant 25 min.

Entretemps, dans une poêle, faites fondre le beurre restant (une noix) avec un filet d'huile d'olive. Une fois l'huile chaude, ajoutez les lamelles d'oignon, sel, poivre, faites-les colorer sur feu moyen-vif. Laissez caraméliser ensuite à feu doux pendant 20 min en remuant de temps en temps.

En attendant, servez-vous une Badjawe bien fraîche.

Mixez la soupe, rectifiez l'assaisonnement, ajoutez de l'eau si la soupe est trop épaisse. Mélangez-y les oignons caramélisés. Servez avec du fromage râpé.

Bonne dégustation!



Une erreur s'est glissée dans notre numéro précédent. La recette de Maqlouba nous était en fait partagée par cheffe Iman! Pardon et Merci à elle!

Désormais, suivez-nous sur Facebook pour rester informé de nos activités!

Culture et Développement asbl





Parler d'un événement, d'une activité, d'un projet dans notre revue ?

Contactez-nous communication@cultureetdeveloppement.be 04 358 04 27



Pour consulter les numéros précédents de Réseaunances, rendez-vous sur le site de Culture et Développement : www.cultureetdeveloppement.be, dans l'onglet « Notre revue ».









CULTURE & DÉVELOPPEMENT













Les Amis d'Aladdin

Rue Destouvelles 18 - 1030 Bruxelles 02/203 95 84 amis.aladdin@yahoo.fr

Le Centre Liégeois du Beau-Mur Rue du Beau-Mur 48 - 4030 Liège 04/349 01 44 info@beaumur.org

De Bouche à Oreille

Verte Voie 13 - 4890 Thimister 087/44 65 05 secretariat@dbao.be

El Maujone

Rue du Mayeur, 71 - 6200 Châtelet 071/50 57 48 elmaujoneasbl@gmail.com

GAFFI

Rue de la Fraternité 7 - 1030 Bruxelles 02/221 10 10 coordination@gaffi.be

Groupe Belge Education Nouvelle https://gben.be/